



Actualités du SECOURS DE FRANCE

Avril 2026

L'Algérie érige la colonisation française en crime

Neuf ans après les déclarations d'Emmanuel Macron, alors candidat à la présidence de la République, qualifiant depuis Alger la colonisation de « *crime contre l'humanité* », le Conseil de la Nation algérien, l'équivalent local du Sénat français, lui a répondu en entérinant le 12 avril un texte qualifiant la période 1830-1962 de crime.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a qualifié cette loi de « *réponse suprême du peuple algérien à travers ses représentants au colonisateur d'hier* », dénonçant des crimes qui « *horrifient la mémoire humaine et resteront une malédiction historique hantant les occupants* », rapporte l'agence officielle Algérie Presse Service.

Peut-être serait-il opportun de lui rappeler ce propos de Ferhat Abbas : « *En 1962, alors que j'étais président de l'Assemblée nationale constituante, j'ai reçu un grand nombre de diplomates étrangers... Tous étaient dans l'admiration devant l'infrastructure et la richesse de notre pays... La colonisation était morte, ce qu'elle avait abandonné dans notre pays*



représentait un actif considérable ». (L'indépendance confisquée, par Ferhat Abbas, Flammarion 1984. ■

Silence officiel sur l'attentat de Blida

Au moment où le Pape Léon XIV arrivait en Algérie, lundi 13 avril, deux individus se firent exploser à Blida, à une quarantaine de km au sud-ouest d'Alger. Des témoins, des photos et des vidéos ont confirmé cette information, elle-même diffusée par l'Union afri-

caine, le lendemain mardi 14 avril, condamnant « *avec la plus grande fermeté le double attentat survenu le 13 avril 2026 à Blida* ».

Les médias du monde entier ont, évidemment, relayé cette information, la seule population devant rester dans l'ignorance étant



la population algérienne. Un porte-parole de l'Union africaine, a, en effet, déclaré le lendemain à l'AFP que son organisation avait souhaité « *retirer formellement le communiqué de presse publié plus tôt, relatif à un supposé incident terroriste en Algérie* », soulignant que « *cette information n'a pas été corroborée par des sources officielles* ». Selon toute vraisem-

Algérie : un double attentat-suicide a bien été commis en marge de la visite du pape, selon une source occidentale



blance, cet attentat-suicide est bien un attentat terroriste en liaison avec la visite pontificale. Rapportant une source de la diplomatie française interrogée par *Le Monde*, « *Les terroristes ont voulu punir l'Algérie d'avoir accueilli le chef des mécréants. C'est aussi un message adressé au président Tebboune, qui a l'impudence d'accueillir le pape en terre d'islam* », avance la source. ■

Ségolène Royal au service d'Abdelmajid Tebboune...

En réponse à *Paris Match* qui avait publié un article intitulé « *Églises fermées et conversions secrètes... Léon XIV et les paradoxes de l'Algérie* », en préalable à la visite de Léon XIV, Ségolène Royal, récemment désignée à la tête de l'Association France-Algérie, s'est fendue d'un post sur X dans lequel elle affirme que « *Non, les églises ne sont ni fermées ni interdites en Algérie. Attention à ne pas relayer des informations qui visent à dénigrer la visite du pape Léon XIV à Alger, pour des raisons peu glorieuses (dont on devine hélas la motivation). Renseignez-vous auprès du cardinal Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger, qui pourra vous*

dire que non seulement les églises sont ouvertes mais qu'elles sont protégées et entretenues », etc.

Tout le reste est à l'avenant, avant de conclure en s'en prenant à la France, dans la pure veine des dirigeants algériens, qui entretiendrait « *un fond (sic) de commerce bien peu glorieux [avec] la hargne contre l'Algérie* ». Elle n'a probablement jamais entendu parler, entre autres exemples, de l'entrée violente des forces de l'ordre dans l'église de Tizi-Ouzou, en pleine messe, expulsant les fidèles et murant les portes, ni de la fermeture de toutes les églises évangéliques, ni de

... de même qu'Akli Mellouli

Un certain Akli Mellouli, sénateur vert du Val-de-Marne, a accordé une très longue interview au site TSA, Tout sur l'Algérie, <https://www.tsa-algerie.com/video-le-pape-en-algerie-akli-mellouli-decrypte-et-fustige-lextreme-droite-francaise/> dans laquelle il se livre à un patient exercice de promotion du régime algérien.



Dès les premières minutes, il explique la visite du Pape Léon XIV en Algérie par le fait que... « *le christianisme est né en terre d'Afrique* ». Tout le reste de cette interview de plus de vingt minutes consiste à s'en prendre à tous ceux qui auraient le malheur d'émettre quelques réserves vis-à-vis de l'Algérie actuelle. Le christianisme étant donc





« né en terre d'Afrique, il faut être bienveillant », comprendre que les Algériens le sont tous, pas les Français ; d'ailleurs, « les binationaux (comme lui-même) contrairement aux racistes, aux haineux, sont un trait d'union entre les deux pays car la stigmatisation de l'Algérie est bâtie sur le mensonge, la preuve en est que la visite du Pape déconstruit leur récit selon lequel les Algériens en veulent aux chrétiens ».

À l'instar de Ségolène Royal, il affirme que les églises sont parfaitement entretenues et que si on en ferme, « c'est parce qu'il n'y a pas de chrétiens ». En bref, tout ce discours serait uniquement le fait, selon cet honorable parlementaire français, « de forces obscures, œuvrant pour des intérêts parti-

culiers, des fachos, toujours dans le récit de l'OAS ». Et parmi ces fachos, Mellouli classe l'ambassadeur Xavier Driencourt dont il ne cite jamais le nom mais qui aurait « un agenda caché ». Bigre ! Tout simplement parce que Xavier Driencourt a simplement constaté qu'en « choisissant de s'exprimer en anglais et pas en français, contrairement à ce qu'il avait fait à Monaco, le Pape épouse le narratif algérien. Tout ce qui peut se démarquer de la France, de l'image de la France, sert le pouvoir algérien ». Une interview comme celle du sénateur Mellouli est, en effet, une excellente illustration de la manière dont le pouvoir algérien a utilisé la visite pontificale pour déverser sa propagande. ■

Une aubaine pour l'Algérie

Le gouvernement algérien ne s'est pas privé d'instrumentaliser à son profit la visite de Léon XIV, dans la tradition de la stigmatisation de la France, par ses relais chez nous. Mais la presse locale n'est pas en reste, comme, par exemple, le quotidien officiel en français *El Moudjahid* qui titre « C'était une visite bénie ».

Plus polémiques, bon nombre de médias reprennent le discours selon lequel cette visite fut « un camouflet pour l'extrême-droite française » en s'appuyant, entre autres, sur une étrange déclaration amalgamant

l'ouïe et la vue, de Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande mosquée de Paris, grand ami de Laurent Nunez, selon laquelle « La France a besoin d'entendre ce que l'Algérie vient de montrer » (sic). Et de stigmatiser les « voix mensongères, œuvre d'un courant anti-algérien où se rencontrent les voix des nostalgiques de l'Algérie française, l'extrême-droite xénophobe et tous ceux qui ne trouvent pas leur compte dans la constance du soutien de l'Algérie aux causes justes ». Copié-collé des déclarations du sénateur Mellouli. ■

Le cardinal-archevêque d'Alger vu par *Le Point*

L'hebdomadaire *Le Point* a consacré un long portrait au cardinal Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger, organisateur du voyage de Léon XIV en Algérie.

Malgré l'instrumentalisation qu'en a fait le régime, on ne peut effectivement pas douter que, comme le dit Mgr Vesco, « le Pape ne

vient pas visiter un régime, il vient rencontrer un peuple ». On ne doute pas non plus de son propos lorsqu'il affirme : « Je n'ai pas croisé un seul Algérien vivant ici qui soit contre cette visite » bien que, de toute évidence, les deux kamikazes de Blida démontrent le contraire. Cependant, pour l'instant, rien ne prouve non



plus qu'ils fussent de nationalité algérienne.

Le vrai reproche que l'on peut faire à cet article est qu'il ne fasse qu'effleurer la grande mansuétude du prélat – à l'instar d'ailleurs de tous ses prédécesseurs – vis-à-vis du régime d'Alger, en évoquant son attitude, à tout le moins passive, lors de la détention de Boualem Sansal. *Le Point* se borne à constater que Mgr Vesco n'avait « guère de latitude pour

se mêler d'une affaire instrumentalisée par les politiques, dans une médiatisation selon lui contre-productive ». Le Point donne quitus, en revanche, au cardinal pour sa mobilisation en faveur du journaliste Christophe Gleizes « qu'il visite régulièrement depuis des semaines en prison », affirmant que son éventuelle libération devait « beaucoup à l'action en sourdine du cardinal ». ■

La repentance pour les œuvres d'art

L'Assemblée nationale a adopté le 13 avril le texte facilitant la restitution aux pays d'origine des œuvres d'art importées durant la colonisation. Bien que fort peu de Français se préoccupent d'un tel sujet, le ministre de la Culture, Catherine Pégard, n'a pas hésité à affirmer que « cette loi [était] attendue en France et dans le monde entier » sans oublier le couplet de repentance, selon lequel il s'agit « d'ouvrir une nouvelle page de notre histoire ».

Deux garde-fous ont cependant été adoptés. Le premier exige que les biens restitués soient conservés dans le pays et accessibles au public. Le gouvernement et, globalement toute la

gauche, s'y étaient opposés au motif que ce serait une atteinte à la souveraineté de ces États. Autre garde-fou, le texte ne vise que les biens acquis entre 1815 et 1972, entre le début du second empire colonial français et l'entrée en vigueur d'une convention de l'Unesco sur un régime de restitution dans le droit international. La gauche a, également, tenté de s'y opposer, ouvrant les restitutions jusqu'à l'époque romaine, et pourquoi pas ? à l'Égypte antique.

Les demandes commencent à affluer, notamment de la part du Mali pour le trésor de Ségou ou de l'Algérie pour les effets de l'émir Abdelkader. ■



Un administrateur du Secours de France détenu à La Santé

« Presque chaque jour nous sommes informés de décisions de justice suffocantes d'absurdité ». C'est par ces mots que Roland Hureaux ouvre l'article qu'il a fait paraître sur *Atlantico* à la suite de la condamnation à de la prison ferme, avec mandat de dépôt à l'audience, « pour financement de groupes terroristes », de l'ancien président de Lafarge Bruno Lafont et d'autres dirigeants du groupe, parmi lesquels Christian Herrault, administrateur du Secours de France. Pour le tribunal, seul l'intérêt financier de l'entreprise a guidé ses dirigeants. Aucun des autres éléments qu'ils ont évoqués pour éclairer leur décision de ne pas fermer l'usine dès le début de la guerre civile n'a été pris en compte. Ni les propos des cadres expliquant s'être posé tous les jours la question de fermer



ou de continuer à supporter le racket dont l'usine était l'objet, propos rejoignant ceux de salariés témoignant à l'audience que l'usine restait leur seul unique gagne-pain possible. Ni, surtout, le sentiment que les dirigeants de Lafarge Syrie avaient retiré de leurs contacts avec les autorités françaises. Pour l'ambassadeur de France à Damas il importait de « tenir » jusqu'à la chute de Bachar al-Assad qu'il jugeait, comme son ministre, « imminente ». Pour les services secrets français, les informations qu'ils leur transmettaient sur leurs racketteurs leur étaient utiles. L'ancien chef du renseignement militaire a bien affirmé à l'audience que « oui, Lafarge avait aidé à la lutte contre le terrorisme ».

Les vrais responsables du financement des groupes djihadistes ne sont-ils pas ailleurs ? En vérité, comme le dit Roland Hureaux, « ces groupes étaient nos alliés... les principaux pays occidentaux leur ont versé de l'argent et leur ont fait parvenir des armes. Pour finir ils ont pris le pouvoir en 2025 grâce à l'appui des États-Unis et de la Turquie. Macron déroule le tapis rouge à leur chef quand il vient à l'Élysée. Tout le monde le sait sauf, semble-t-il, le parquet anti-terroriste et les juges du tribunal judiciaire de Paris ». Laurent Fabius lui-même, alors ministre des affaires étrangères, a salué « les petits gars d'Al Nosra qui faisaient du bon boulot ». Qu'attend-on pour le poursuivre pour apologie du terrorisme ?

Pour nous qui connaissons Christian Herrault, cette décision et cette situation constituent un scandale absolu. X Mines, ce Lorrain a toujours été guidé par son patriotisme intransigeant. Sa générosité vis-à-vis de diverses associations, dont le Secours de France, est avérée. Elle est en cohérence avec son désintéressement personnel : il est peu fréquent de voir un cadre dirigeant refuser une prime importante censée « récompenser » une opération réalisée par son entreprise parce qu'il la désapprouve.

Dans les circonstances difficiles que son épouse et lui affrontent avec dignité et sérénité, le Conseil d'Administration du Secours de France les a assurés de son total et très amical soutien. ■



Voici les DVD du Secours de France !



Face à la mort

par Marcela Feraru

Hommes de troupe, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh. Ils vont devenir des matériaux de propagande et selon la formule des commissaires politiques d'Hô Chi Minh qui les rééduquaient : *servir ou mourir*.



Le destin d'un capitaine

par Alain de Sédouy

L'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS – à la fois soldats, instituteurs, soignants, juges de paix – est illustré par les six années au cours desquelles Georges Oudinot, ancien para d'Indochine, rallia à la France les habitants des Beni Douala en Kabylie.



Harkis, histoire d'un abandon

par Marcela Feraru



Un film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : *Venez à la France, elle ne vous trahira pas*, Ce DVD revient sur une blessure qui peine tant à se refermer et que Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, qualifia de "décision barbare qui restera comme un opprobre ineffaçable pour notre pays, un crime contre l'humanité".



Guerre d'Algérie : mémoires de femmes

par Marcela Feraru

La guerre d'Algérie fut aussi une affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit, elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi bien souvent les victimes. Arabes, Berbères, Juives, Européennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin. Beaucoup ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, d'autres leur vie ou leur âme.

Le 9^e RCP dans la bataille de Souk Ahras

par Marcela Feraru



Fin avril 1958 : l'État-Major de l'ALN de Tunisie décide un passage en force pour franchir le barrage de la ligne Morice et pénétrer en Algérie. C'est le 9^e RCP qui va subir le premier choc au prix de pertes très sévères. Cette bataille, d'une ampleur unique dans la guerre d'Algérie, aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.

Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

par M. Feraru et J.-M. Schmitz



Il ne s'agit pas d'un film de guerre, même si la guerre, les guerres, sont omniprésentes à l'écran. Le cheminement de ce DVD est celui du retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine", et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage dans un style que n'aurait pas désavoué le Saint-Exupéry de *Terre des hommes* et de *Citadelle*.



Harkis, l'héritage. Un récit français

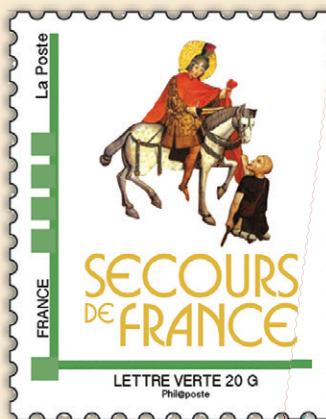
par Marcela Feraru et Jean-Marie Schmitz

Que ressentent-ils à l'égard de la France d'aujourd'hui ? Que nous ont-ils légué ? Que leur devons-nous ? Que souhaitent-ils transmettre ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce film souhaite répondre... Les témoins interrogés, enfants et petits-enfants de Harkis, sont écrivains, sportifs de haut niveau, élus, médecins, enseignants, militaires... Les drames et vicissitudes qui ont marqué leur histoire auraient pu justifier le "repli communautaire" observé par ailleurs. L'exemple que nous donnent ces réussites individuelles prouve, dans les faits, que l'assimilation n'est ni un slogan, ni une utopie, mais l'effet d'une éducation et d'une volonté.

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de Secours de France, et de l'envoyer à :
 Secours de France,
 29 rue de Sablonville,
 92200 Neuilly-sur-Seine.
 ou ▼
Commandez en toute sécurité
 via l'onglet **BOUTIQUE**,
 de notre site internet :
www.secoursdefrance.com



Timbres du Secours de France : affichez nos couleurs ! ▶



Un seul chèque est possible pour l'achat de timbres Secours de France et de DVD.

ATTENTION : la planche de 30 timbres au tarif prioritaire disparaît.

Seul le tarif Lettre Verte [30 timbres, 55 € port compris] peut nous être commandé, par planches de 30 timbres exclusivement. ▶



SECOURS DE FRANCE

65 ans d'actions concrètes pour continuer de répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire issus de la décolonisation

● Secourir les détreesses

Symbolisée par Saint Martin, cette mission concerne d'abord les anciens Harkis qui ont pu échapper à la vengeance du nouveau pouvoir algérien. Elle bénéficie également aux vieux soldats en difficulté et aux victimes de leur engagement pour la Patrie.

● Préparer l'avenir

Par des "Bourses d'Excellence" aux petits-enfants de Harkis, le soutien aux initiatives et aux écoles qui font découvrir et aimer la France à nos enfants. En aidant aussi les chrétiens du Moyen-Orient à continuer à vivre sur les terres qui ont vu naître notre foi.

● Rétablir la vérité

Par notre bulletin trimestriel, notre site internet et notre lettre électronique, les films que nous produisons, nous luttons contre la désinformation sur l'histoire récente de notre pays et la repentance malsaine qu'on s'efforce de lui imposer.



Soutenez les actions du SECOURS DE FRANCE !

- 1 Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SECOURS DE FRANCE et à l'adresse de l'association : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.
 - 2 Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : www.secoursdefrance.com
 - 3 Ou par prélèvement automatique (pour les modalités, contacter le secrétariat).
- ◆ Vous bénéficiez d'une importante réduction d'impôt : 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'I.R., et 60% de l'impôt sur l'I.S. pour les entreprises.

Lettre électronique du Secours de France

Directeur de la publication : Jean-Marie Schmitz

Rédacteur-en-chef : Tarick Dali

Création et réalisation graphiques : Hugues de Blighnières, dit Kéryly

Diffusion : ICS-INFORMATIQUE
9 Rue de l'Étoile, 75017 Paris

4 Vous pouvez aussi faire un legs

Association reconnue d'intérêt général, le Secours de France est habilité à recevoir des legs, donations ou assurances-vie en exonération totale des droits de succession.



L'Association ne bénéficie d'aucune subvention publique et ses membres, à l'exception de son secrétariat, sont tous bénévoles, ce qui lui permet de consacrer l'essentiel de ses ressources à ses trois missions.

Pour tout renseignement relatif à ces modes de soutien, merci de joindre :

M. Michel MERLE [mmerle@free.fr / 06 03 23 07 88]

ou M. Michel BARROIS [michelbarrois@free.fr / 06 60 27 53 97].



SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tel. : 01 46 37 55 13 ◆ Courriel : contact@secoursdefrance.com

◆ Site internet : www.secoursdefrance.com

